



Versement du loyer en fin de mois

Par **oms laetitia**, le 22/11/2016 à 16:27

bjr

j'ai mis ma maison en gestion en agence. Celle-ci l'a mis en location.

Cependant, elle m'annonce que le loyer me sera versé le 20 de chaque mois ce qui n'est pas précisé dans le mandat. a t elle le droit? est ce que je peux exiger à ce qu'il soit versé avant le 10 de chaque mois?

merci pour votre réponse

Par **oms laetitia**, le 22/11/2016 à 16:37

non je ne le savais pas

merci pour votre réponse

Par **aveva78**, le 22/11/2016 à 17:22

Bonjour et attention...

Les agences vous reversent le loyer avec un décalage de l'ordre du mois à condition qu'elles aient bien reçu le loyer. Si elle ne l'on pas reçu elle ne réagissent pas forcément et si vous même ne le faites pas, un mois est passé le suivant arrive vite et le temps de réagir c'est un trimestre avant de s'apercevoir que le locataire est parti sans laisser d'adresse et sans rendre les clés bien évidemment...